



CONFÉRENCE DU 16 MARS 2016

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : UN DÉFI MAJEUR POUR LA COHÉSION NATIONALE ?

DENIS BOUCHARD, PRÉSIDENT DU CA DE L'ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE DE PARIS



Ce sujet met en lumière à la fois les liens étroits entre l'insertion professionnelle des jeunes et la sécurité, la défense, la paix sociale, ou encore les valeurs de la démocratie... Sujets non seulement d'actualité mais concernant l'avenir de notre société, et pour lesquels l'association IHEDN en région Paris Ile-de-France ne peut se désintéresser.

C'est par l'organisation d'une réflexion de 4' par groupe que l'intervenant, (ancien enseignant), a introduit son sujet de façon originale auprès des auditeurs autour de cette question simple : « quel est le problème » ? Cet exercice a généré des réflexions riches et diversifiées : absence d'emplois ; inadéquation de l'offre et de la demande ; offres de formations inadéquates ; rôle de l'Education nationale ; posture culturelle des jeunes...

Le constat

Si l'on reprend les derniers chiffres de l'éducation nationale, 140.000 jeunes quittent chaque année le système de formation initiale sans qualification suffisante¹. Selon une autre étude de l'OCDE, publiée par le Conseil économique et social², ces jeunes qui ne sont ni en emploi ni en éducation ni en formation représentent 17% de la classe d'âge des 15-29 ans, en moyenne sur la période de 2002 à 2010.

C'est ce dernier chiffre qui a motivé Denis Bouchard, cadre dans une grande entreprise, à s'engager personnellement sur ce sujet, et notamment au sein du réseau de l'école de la 2^{ème} chance. Comment en effet se satisfaire d'un tel résultat ? « Si nous comparions ce chiffre à la production d'une entreprise, dont 17% serait bonne à envoyer à la casse, comment celle-ci pourrait-elle fonctionner ? ». Difficile en effet de ne pas se mobiliser lorsque l'on sait qu'une partie de ces jeunes est bien souvent à la dérive, et ne recherche plus d'emploi. « Nous sommes passés d'une scolarité de 6 ou 7 années à une période d'étude variant de 13 à plus de 25 années... Tous les jeunes français sont scolarisés et le niveau ne cesse de monter pour faire face aux exigences de la société et du monde du travail ».

La question

On en revient à la question initiale : en quoi cela pose-t-il problème ? Le débat avec les participants a rapidement mis en évidence les nombreuses conséquences de cette situation. Conséquences économiques, avec une incapacité de notre système de formation à satisfaire les

¹ soit une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle – certificat d'aptitude professionnelle – CAP – BEP

² <http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note004.pdf>

demandes du marché de l'emploi, lequel fait apparaître des chômeurs de longue durée et des emplois non pourvus. Conséquences sociales, avec une désespérance qui s'empare d'une partie de la jeunesse, privée de perspectives d'insertion professionnelle. Conséquences politiques, conséquences morales, conséquences citoyennes...

Alors que faire ? « Critiquer l'Education nationale est facile et ne mène à rien » pour le Président du Conseil d'administration de l'école de la 2^{ème} chance de Paris, « on lui demande de tout faire, et les enseignants ne sont pas toujours suffisamment armés pour cela ». Mais pour autant, il n'est pas possible d'accepter qu'autant de jeunes n'aient pas accès à l'emploi, et cette situation crée un impact sociétal et économique important, qui met en jeu la cohésion nationale.

L'approche « deuxième chance »

Face à ce constat, les Ecoles de la 2^e Chance (E2C) proposent une approche simple : accueillir des jeunes dotés de la volonté de s'en sortir ; les aider à élaborer un projet professionnel en les mettant en relation avec des entreprises (présentation des métiers, stages en entreprise) ; les appuyer dans une démarche de réactivation des savoirs de base et des codes sociaux ; enfin, les mettre en situation de responsabilité pour qu'ils puissent tenir leur place de citoyens dans leur environnement.

Les 46 E2C présentes en France accueillent près de 15.000 jeunes chaque année, avec un taux de sortie positive (emploi ou formation professionnalisante) de plus de 60%. Elles sont tenues au respect d'un label validé par l'AFNOR (certification) qui conditionne une partie de leur financement (1/3 état, 1/3 région, 10% Taxe d'apprentissage, 10% FSE, 14% divers).

Que peut-on faire ?

Face à cette situation, chacun d'entre nous peut agir, avec ses compétences, dans son domaine, en fonction de ses moyens. « Que ceux qui ont du temps viennent donner du temps, par exemple en venant présenter leur métier ou en faisant passer des entretiens d'entraînement ; que ceux qui sont dans des entreprises ouvrent leurs postes à des stagiaires des E2C ; que ceux qui le peuvent contribuent au soutien financier des E2C, fiscalement déductible. Aujourd'hui j'en appelle à chacun d'entre vous pour s'engager à nos côtés » a conclu Denis Bouchard, qui est par ailleurs auditeur de la 180^{ème} SR de l'IHEDN.

Chaque personne intéressée peut ainsi prendre contact avec notre camarade pour proposer ses services ou aider financièrement, à titre personnel ou professionnel, l'Ecole de la 2^{ème} chance de Paris, et contribuer ainsi à aider l'insertion professionnelle de jeunes parisiens.

Compte rendu réalisé par Marie Brigaud, membre du comité directeur de l'IHEDN en région PARIS ILE DE FRANCE, avec la contribution de Denis Bouchard.